

Réf: Dossier 360242

Avis de constitution

SOCIETE « AMEN ENTREPRISE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Deux-plateaux, Lot 170, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/10/2024 , et enregistrés le 28/11/ 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMEN ENTREPRISE »

Objet : La Société a pour objet directement ou indirectement en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger : Electro-mécanique ; Tous Travaux de bâtiment (aménagement de sol, construction, étanchéité, plomberie, électricité domestique, charpenterie...). Et de manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, agricoles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Deux-plateaux, Lot 170, Ilot 16

Dirigeant(s) M KOUADIO KLOFOUE EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09227 du 05/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI